

FEUILLE DE ROUTE ENVIRONNEMENTALE CASADES



TABLER DES MATIÈRES



Table des matières	02
Présentation CASADES	03
Historique	
Objectifs	04
Domaines d'Interventions	
Contexte	05
Contexte de l'action de CASADES	06
Engagement vers une action climatique	
Etats des lieux	07
Diagnostic	
Objectif	08
Solutions	
Procédure de mise en œuvre	09
Besoins et Moyens	

PRÉSENTATION CASADES

Historique :

L'idée première de création du CASADES est née à Dakar en 1997 à l'issue d'une réflexion- concertation inter étudiants originaires de la région naturelle de Casamance éprouvés par le conflit y sévissant et déterminés à apporter leur contribution pour un retour définitif de la paix

Le CASADES est reconnu comme association à but non lucratif sous le n°14GRKD/sb du 29 mai 2006. Le Comité d'Appui et de Soutien Au Développement Economique et Social (CASADES) mène des activités à travers plusieurs projets et programmes dans les domaines suivants : l'amélioration de la sécurité alimentaire, la nutrition, l'hygiène, le cadre de vie (pour les populations défavorisées de la zone d'intervention. Promouvoir, l'entrepreneuriat et l'employabilité des femmes, des jeunes et des adolescent (e). Promouvoir et protéger les droits humains liés à la santé des femmes, des jeunes, et des adolescent (e) s y compris les violences basées sur le genre

I.1. Vision

Une société dans laquelle la justice sociale est effective pour tous les groupes sociaux, avec des femmes, des jeunes filles et garçons autonomes sur le plan économique et engagés dans leurs communautés.

I.2. Mission

Nous réduisons les inégalités et promovons le développement inclusif durable de communautés résilientes dans lesquelles un futur est possible ; en renforçant, avec nos partenaires, les capacités des collectivités locales, des organisations et individus ; en particulier les jeunes et les femmes.



I.3.Valeurs

Les valeurs cardinales qui feront la grandeur du CASADES sont :

- **Respect.** Accorder aux collègues, aux populations et aux partenaires de la considération et/ou de la valeur pour eux-mêmes et leurs pratiques.
- **Responsabilité.** Accepter de répondre de ses actes du fait du rôle et/ou des charges que l'on assume, d'en rendre compte et de supporter toutes les conséquences.
- **Transparence.** Mettre à la disposition aux dirigeants, collaborateurs et aux clients certaines informations pour justifier la réalisation de la mission et l'utilisation des ressources dans leur intérêt.

PRÉSENTATION CASADES

II. Objectifs

- Contribuer à l'émergence d'un développement durable basée sur la mise en valeur de ressources locales
- Le Renforcement de la Citoyenneté et de la participation
- La prise en compte des besoins et priorités des femmes et des jeunes dans les documents de planification des collectivités territoriales

III. Domaines d'intervention :

- Gouvernance (Egalité et Equité de Genre, Citoyenneté et Participation, et droits humains)
- Environnement, Changement Climatique, Prévention et Gestion des conflits y compris la coopération transfrontalière
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle (soutien aux groupes de femmes, de jeunes micro-entreprises, épargne et crédit, agriculture, nutrition)
- Santé (Santé de la Reproduction, Santé Sexuelle Reproductive et les Violences Basées sur le Genre, Santé Mentale)
- Education au Développement (Alphabétisation, Formation professionnelle, Appui aux gouvernements Scolaires et Comité de Gestion)
- WASH (Eau-hygiène -assainissement)
- Paix et Sécurité

Zones d'intervention : Les régions de Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Kédougou et Matam



CONTEXTE

Le Sénégal fait face à des défis environnementaux profonds, allant de la dégradation côtière et terrestre à des problèmes de pollution et de santé publique. Le pays est érodé par la mer et confronté à la désertification intérieure qui menace des hectares. La montée des eaux du fleuve Sénégal et la salinisation des terres agricoles sont accentuées par le changement climatique. Selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), la superficie forestière est passée de 8,7 millions d'hectares en 2005 à 8,5 millions d'hectares en 2010, ce qui représente une baisse de 2,3%. Cela correspond à une perte moyenne d'environ 40 000 hectares par an. Cette situation cause par l'exploitation du bois de chauffe, la coupe abusive du bois et les feux de brousse. De plus la pêche industrielle, souvent illégale, entraîne une grave surexploitation des ressources halieutiques et met en danger les communautés locales. Enfin la salinité du fleuve qui est à l'origine de la rareté de la mangrove.

Toutefois, face à ces défis environnementaux majeurs le gouvernement du Sénégal a initié des réponses notable au travers de plans nationaux d'adaptation, d'une gouvernance en faveur d'une économie verte, et d'innovations participatives (féminines, communautaires), essentielles pour renforcer la résilience climatique et protéger les écosystèmes et les populations. En avril 2025, le Sénégal a officiellement adopté son Plan national d'adaptation au changement climatique pour l'agriculture (NAP-Agriculture), élaboré avec la FAO, le PNUD et d'autres partenaires, visant à renforcer la résilience climatique du secteur agricole via des approches collaboratives et techniques. A cela s'ajoute le plan Sénégal 2050 qui est le nouveau référentiel politique du pays présenté en octobre 2024 par le Président Bassirou Diomaye Faye. Qui prône la préservation de la biodiversité, le développement d'une économie circulaire, et le respect de l'environnement terrestre et marin.



CONTEXTE DE L'ACTION DE CASADES

La région de Sédhiou, subit une variabilité accrue des pluies, avec des cycles pluviométriques instables et parfois une salinisation des sols due à des déficits hydriques, aggravés par la sécheresse. De plus les changements climatiques perturbent les cycles agricoles, menaçant la sécurité alimentaire. Face à l'effet des changements climatique dans la région de Sédhiou, notamment la rareté des pluies, salinisation des sols par remontées d'eau, le CASADES avec ces partenaires financiers ont initiés des programmes mettent les femmes au cœur de la restauration des mangroves en Casamance, avec un volet alphabétisation pour renforcer leur autonomie, et un programme de leadership pour les positionner dans la gouvernance des ressources naturelles, des actions de sensibilisation à l'égalité de genre et à la prévention des violences basées sur le genre.

L'adoption des solutions fondées sur la nature à travers des projets comme Natur'ELLES font appel aux femmes locales pour restaurer ces écosystèmes vitaux. En effet c'est un projet financé par Affaire mondiale Canada (AMC). Le projet Natur'ELLES vise à renforcer l'adaptation aux Changement Climatique des femmes et leurs communautés vulnérables aux CC dans les deltas du Sine Saloum et de Casamance, en favorisant l'adoption de Solutions fondées sur la Nature (SfN) de restauration et de conservation de la biodiversité des littoraux à mangroves auprès des populations locales, en instaurant une gouvernance plus inclusive et équitable des Ressources Naturelle des écosystèmes à mangroves, par et pour les femmes, au sein des Aires Marines Protégées-AMP et des Aires et territoires du Patrimoine Autochtone Communautaire-APAC et en améliorant les bénéfices de la conservation des mangroves pour les femmes vulnérables. Il bénéficiera directement à 8 000 personnes, dont au moins 6 000 femmes et jeunes femmes vulnérables aux Changement Climatique.

C'est dans ce contexte que CASADES, souhaite à travers cette feuille de route renforcer ses actions climatiques auprès des populations défavoriser.

Engagement vers une action climatique

En devenant partenaire de CAA, CASADES s'engage à :

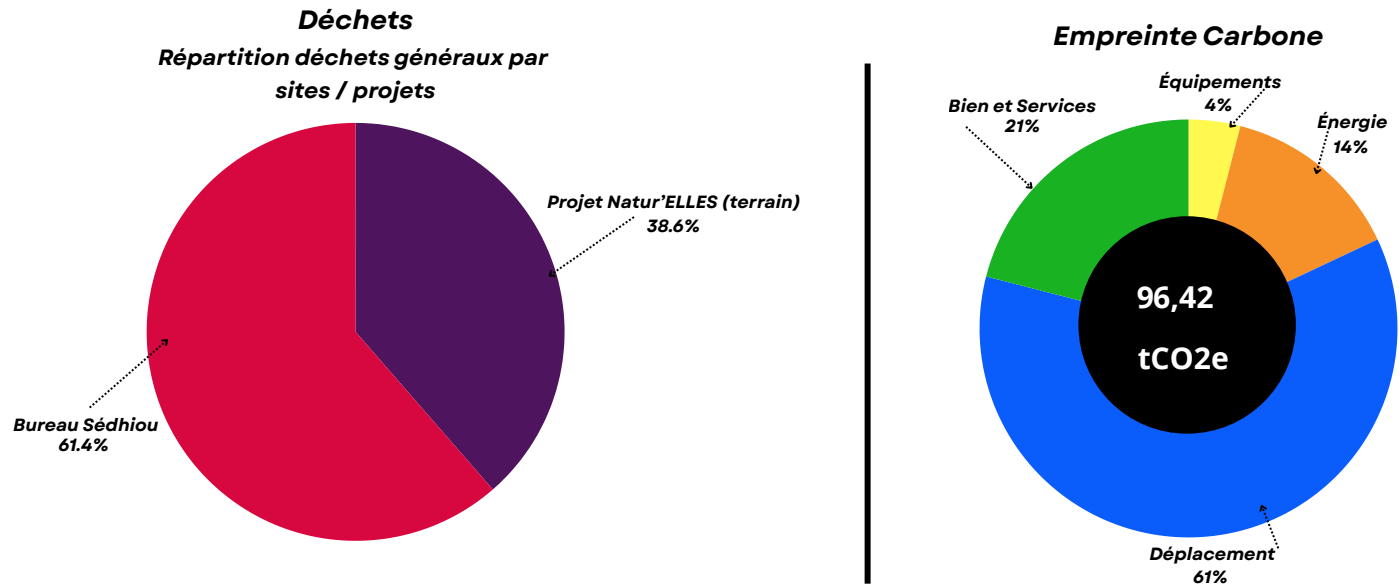
- Prendre acte du consensus scientifique sur le dérèglement climatique et adopter publiquement un engagement vers un modèle de développement bas-carbone, durable et résilient
- Mettre en place une mesure simplifiée et régulière des émissions carbone et de la production des déchets et rendre compte les progrès réalisés
- Adopter une cible de baisse d'intensité carbone et de réduire la pollution locale
- Participer aux 3 piliers de l'initiative de CAA (rendre capable – entraîner – partager)

- Partager à titre gratuit ses expériences et outils internes relatifs à l'objet avec la Communauté du CAA, contribuant ainsi à un bien commun mis à la disposition de tous sur les solutions et approches durables de la crise écologique
- Participer à des comités de consultations, des ateliers de travail, des formations ou autres rencontres liés à la co-construction de la feuille de route, en ligne ou en personne
- Partager et relayer ses engagements environnementaux avec leurs partenaires et leur réseau et œuvrer en faveur d'une accélération de l'action climatique environnementale dans leurs contextes

CONTEXTE DE L'ACTION DE CASADES

• Etat des lieux

En collaboration avec Climate Action Accelerator, nous avons pu estimer et répartir notre production mensuelle de déchet et d'empreinte carbone.



• Diagnostic

On peut retenir de cet état des lieux que :

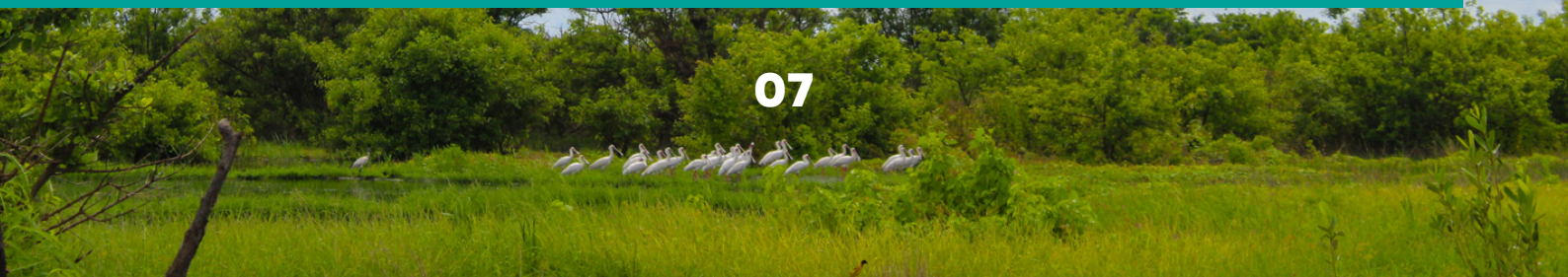
Les déchets généraux constituent la part la plus importante de cet état des lieux.

La mesure de l'empreinte montre un équilibre entre trois grandes sous-catégories: déplacement staff, déplacements professionnels et achat de services. Avec ces missions d'accompagner les communautés de la région de la Casamance, CASADES organise des activités de capacitation des populations vulnérables (femmes, jeunes) dans plusieurs domaines (adaptation au Changement Climatique par l'adoption de solutions fondées sur la Nature, gestions des conflits, accès et management des financements, stages d'insertion socio- professionnelle, etc. Ainsi les émissions sont principalement dues aux déplacements du staff vers les communautés (21% d'émissions liées aux déplacements professionnels) et à l'organisation d'évènements et d'ateliers réunissant les communautés (émissions de la sous-catégorie achat de services qui représentent 17% des émissions totales).

Solution : Notre stratégie opérationnelle

• Objectif







A travers cette feuille de route nous voulons renforcer la prise en compte des enjeux climatiques de nos communautés à travers nos activités de sensibilisation dans nos zones d'intervention.



CONTEXTE DE L'ACTION DE CASADES

• Solutions

Plan d'Action Environnementale de CASADES

Thèmes	Actions	Indicateurs de suivi	Responsable	Échéance
 Réduction de la consommation énergétique	- Éteindre les équipements la nuit, le week-end, et en cas de non-utilisation	% d'équipements éteints	Responsable logistique + Chefs de bureau (Sédhiou, Kolda)	Trimestre 1 – 2026
	- Utiliser des ventilateurs à faible consommation	Nombre de ventilateurs installés		
	- Installer des détecteurs de mouvement dans les bureaux de Sédhiou et Kolda	Nombre de détecteurs installés		
 Réduction de la pollution liée aux déchets	- Sensibilisation dans les villages d'intervention	Nombre de séances de sensibilisation	Point focal environnement + animateurs terrain	Trimestre 2 – 2026
	- Diffusion de manuels de bonnes pratiques	- Nombre de documents diffusés		
	- Réparation, réutilisation, recyclage	- % de déchets revalorisés		
	- Tri systématique des déchets	- Systèmes de tri mis en place		
 Protection et valorisation des arbres plantés	- Plantation d'arbres endémiques sur les sites	- Nombre d'arbres plantés	Coordinateur projets éducation + ON partenaires	Trimestre 3 – 2026
	- Installation de bancs écologiques dans les écoles	- Nombre de bancs installés - Nombre d'écoles impliquées		
 Agriculture durable	Utilisation d'engrais naturels (compost)	- Nombre de producteurs formés/utilisant le compost	Point focal environnement + Technicien agroécologie	Trimestre 4 – 2026
	- Revalorisation des savoirs traditionnels	- Nombre de pratiques locales intégrées		
 Numérique responsable	- Encourager l'usage responsable	Nombre d'équipements réparés	Service comptable	En continu – dès 2026
	- Renouvellement uniquement si nécessaire	- Adoption d'une politique d'achat responsable		
	- Fin du renouvellement automatique	- Réduction d'équipements achetés		
 Événements écoresponsables	- Fontaines à eau et gourdes	- Nombre d'événements écoresponsables - Nombre de gourdes distribuées	Équipe logistique événements + Responsable communication	À chaque événement – dès 2025
	- Réduction des déchets alimentaires	- % de déchets alimentaires évités		
	- Sensibilisation pendant les événements	- Nombre de personnes sensibilisées		

PROCÉDURE DE MISE EN ŒUVRE

BESOINS ET MOYENS

● Implication des communautés

Lutter contre les effets du changement climatique ne saurait se faire sans l'implication des communautés à la base. Ainsi nous comptons travailler avec les organisations à la base pour une promotion de la protection environnementale. Il s'agira de les faire participer aux ateliers sur le climat que nous organiserons, à adopter une démarche moins polluante au cours de leurs activités, et promouvoir la protection environnementale au cours de leurs activités grand public.

● Partenariat institutionnel

Dans le cadre de l'amélioration et la bonne mise en œuvre de cette présente feuille de route, nous allons associés les services technique afin d'établir un partenariat avec un certain nombre d'institutions nationales. Dans ce sens, cette feuille de route sera partagée avec ces dits services pour une meilleure appropriation.

● Financement

Pour la mise en œuvre de cette feuille de route, CASADES ambitionne d'inclure des lignes d'activités environnementales dans ses futurs projets. De plus, nous travaillerons à obtenir auprès de nos différents bailleurs, des financements pour la mise en œuvre de projets orientés prioritairement vers la protection environnementale.

● Gouvernance

La présente feuille de route fera l'objet d'un atelier de partage auprès de nos partenaires. Un comité de 3 personnes dont le point focal environnement, la coordinatrice et le directeur exécutif seront chargés de suivre la mise en œuvre des solutions énumérées et le respect des engagements clés de la feuille de route. Ce comité travaillera de concert avec les chargés des programmes et projets pour la rédaction des documents de projets dans le cadre de la mise en œuvre des solutions avant d'être présenté au conseil d'administration pour validation. La recherche des financements sera assurée par le directeur exécutif. La validation de toutes les activités revient au conseil d'administration qui statue sur les propositions de projets du comité.

● Suivi - Evaluation

La présente feuille de route fera l'objet d'un suivi annuel et d'une évaluation de l'état de mise en œuvre chaque année. Des actions prioritaires à mettre en œuvre chaque année seront définies à l'issue de chaque réunion de coordination de l'équipe.





**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION !**

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

bureauboukiling@casades.org
bureausedhiou@casades.org